



HAL
open science

Grammaticalisations anthropomorphiques en français régional antillais : l'expression de la voix moyenne (ou : Dépêche ton corps, oui !)

André Thibault

► To cite this version:

André Thibault. Grammaticalisations anthropomorphiques en français régional antillais : l'expression de la voix moyenne (ou : Dépêche ton corps, oui !). CILFR (26^e Congrès de Lingüística i Filologia Romàniques, València, 6-11 de setembre de 2010), 2010, Valencia, Espagne. hal-02550100

HAL Id: hal-02550100

<https://hal.sorbonne-universite.fr/hal-02550100v1>

Submitted on 21 Apr 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

André Thibault (Université de Paris Sorbonne)

Grammaticalisation anthropomorphique en français régional antillais:
l'expression de la voix moyenne (ou: *Dépêche ton corps, oui!*)

1. Présentation et délimitation de l'objet

L'objet de cette communication est l'expression de la voix moyenne par grammaticalisation anthropomorphique en français régional antillais¹. Nous entendons par «voix moyenne», dans les limites de notre exposé, une situation dans laquelle un verbe est le noyau d'une phrase où le référent du sujet est en même temps le référent de l'objet de l'action exprimée par le verbe. En français, la voix moyenne est réalisée (lorsque le référent correspondant au sujet est en outre l'agent de l'action) par l'emploi d'un pronom atone réfléchi (*Pierre lave Pierre* > *Pierre se lave*). Le français régional antillais, comme nous allons le voir, connaît une autre façon d'exprimer le même contenu grammatical, à l'aide d'un morphème tonique d'origine nominale (*corps, tête, pieds, reins, etc.*) accompagné d'un déterminant possessif. Nous entendons par «grammaticalisation» le processus d'évolution linguistique par lequel un lexème accède à la catégorie de grammème, en acquérant un signifié beaucoup plus abstrait (les guillaumistes parleraient ici de *subduction*), un contenu de nature grammaticale et non lexicale. Une grammaticalisation «anthropomorphique» consiste ici à grammaticaliser un lexème qui, à la base, désigne une partie du corps et qui, par un processus métonymique, en vient à renvoyer à l'être dans sa totalité (psychique et physique). Dans les limites de cette communication, nous n'allons parler que de la structure avec corps, mais des noms de parties du corps peuvent être sollicités (en autres, *pieds, tête* et *reins*), ainsi que le type lexical *cadav(re)*, équivalent facétieux de *corps*.

La structure que nous allons présenter caractérise le français régional antillais (et réunionnais) par rapport aux autres variétés de français en francophonie, mais son existence est fort probablement due à une interférence avec la structure correspondante en créole, raison pour laquelle nous allons d'abord jeter un bref coup d'œil à la situation dans cette langue.

¹ Sur le concept de «français régional antillais», qui ne va pas de soi, v. Thibault (2010: § 1).

2. Bilan bibliographique

a) dans les créoles atlantiques. – La construction correspondante (avec *kò* + poss.) est attestée en créole haïtien (Faine 1974: 141; Valdman 2007: 350), martiniquais (Jourdain 1956: 102; Confiat 2007: 667) et guadeloupéen (Tourneux / Barbotin 1990: 193). Elle a existé autrefois en Louisiane, mais est aujourd’hui tombée en désuétude; on lui préfère la construction renforcée poss. + *mèm*, surtout à la 3e pers. (Neumann 1985: 260; Klingler 2003: 304-307). Ce phénomène était très répandu à l’époque coloniale, puisqu’il est aussi attesté dans l’Océan Indien (Chaudenson 1974: 733-734; DECOI I,1: 306-307).

b) en français régional antillais. – On relève une rapide mention du phénomène dans Hazaël-Massieux (1989: 287), mais sans commentaires, analyse ou documentation écrite de première main. Sinon, il n’y a guère que Telchid 1997 qui relève le phénomène, mais de façon éparpillée (v. ci-dessous) et sans analyse ni citations d’auteurs. Les autres sources (dont Pompilus pour le français d’Haïti) sont muettes. Or, le phénomène se caractérise par sa fréquence relativement élevée, non seulement dans des recueils de créolismes tel que celui de Germain William (v. ci-dessous), mais aussi dans la littérature, où nous avons relevé de nombreux exemples bien répartis dans le temps et dans l’espace.

3. Matériaux

a) attestations en créole. – C’est en créole que l’on retrouve l’attestation la plus ancienne de cet emploi (env. 1850, v. Hazaël-Massieux 2008: 78), bien documenté dans les ouvrages métalinguistiques ainsi que dans la littérature.

Attestations en contexte métalinguistique (dictionnaires et grammaires):

«*habillé cò* = s’habiller» (Jourdain 1956: 102).

«*Còps*, semblable à l’anglais «self», signifie «soi-même», «sa propre personne», et s’emploie comme pronom réfléchi, concurrentement avec *tête* [...]; ex.: Je me fatigue *m’ap fatiguer còps moin*.» (Faine 1974: 141).

«L’équivalent du pronom réfléchi français est formé avec un nom se référant au corps ou à une partie du corps et le Det possessif: [...] M té gadé *kò-m nan glas*. «Je me regardais dans la glace (mon corps)» (Valdman 1978: 208).

«I tyouyé *kò a i*. Il s’est suicidé. / Débouyé *kò a ou a prézan!* Débrouille-toi maintenant! [...] Chapé *kò a ou!* Va t’en! File! Sauve-toi!» (Tourneux / Barbotin 1990: 193).

«*Débrouyé kò*: Débrouille-toi.» (Barbotin 1995: 125).

«Le verbe est suivi de l’élément *kò* + un pronom personnel exprimant la possession. *Man ka défann kò-mwen* (littéralement: “je défends mon corps”).» (Damoiseau 1999: 58).

«*Pronoms personnels réfléchis* [...] «man ka dépéché *kòmwen*» («je me dépêche»)» (Pina-lie / Bernabé 1999: 26).

«Woté *kò a-w la*. Sors de là. / Retire-toi de cette affaire.» (Ludwig *et al.* 2002: 173).

«Sa ki fè i désidé di chapé *kò’y*. [...] Aussi décida-t-il de s’en aller.» (Confiat 2007: 667).

Attestations littéraires en créole:

«Quimber² corps vous tranquille, nous bons là pour défende vous.» *Abrégé de la Passion de Jésus-Christ raconté en nègre*, env. 1850, dans Hazaël-Massieux (2008: 78).

«Sé li ki vini jété ko ay asi loto la! [glosé en note de bas de page: C'est lui qui est venu se jeter contre la voiture!)] (Pépin 1992: 107).

«“*Man pa ka fê kò-mwen chié épi lavi-a*” (Je ne m'emmerde pas avec la vie).» (Confiant 2007: 413).

b) attestations en français. – Les attestations que nous avons relevées en français sont d'apparition plus récente (dans l'état actuel de nos connaissances): la plus ancienne remonte à 1946 (J. Roumain, v. ci-dessous)³. Le fait que l'on relève le phénomène autant dans le discours métalinguistique que dans la littérature, à différentes époques et chez différents auteurs, montre qu'il ne peut s'agir d'un simple artefact littéraire dû à la fantaisie individuelle d'un écrivain et qu'il doit reposer sur quelque chose de concret dans l'usage.

Attestations en contexte métalinguistique:

«Amener son corps: venir – s'amener.» (William 1980: 60).

«Amuser son corps: s'amuser.» (William 1980: 60).

«Arranger son corps: s'arranger.» (William 1980: 60).

«Arrangez votre corps: débrouillez-vous.» (William 1980: 60).

«Chaleurer son corps: s'exciter.» (William 1980: 61).

«Écraser son corps: se donner du mal.» (William 1980: 62).

«Tenir son corps bien: être honnête – convenable.» (William 1980: 68).

[le maître à l'élève, dans la salle de classe] «– On ne dit pas: *Je parle pour mon corps*, on dit: *Je me parle à moi-même*.» (Chamoiseau 1996b: 159). [ici, la réflexivité s'applique à un COI et non à un COD]

«“*Ne pas savoir où mettre son corps*”, *ne pas savoir où se mettre, où se cacher*; “*Mélanger son corps dans n'importe quoi*”, *se mêler à des affaires peu claires*; “*Laisser son corps aller*”, *se laisser aller*; “*Reposer son corps*”, *se reposer*; “*Pendre son corps*”, *se pendre*.» (Telchid 1997: 58); «débrouiller son corps loc. verb. Se débrouiller.» (id. 86-87); «fourrer son corps loc. verb. Se fourrer.» (id. 89); «garer son corps loc. verb. Se mettre quelque part, se cacher, s'abriter.» (id. 105); «laisser son corps aller loc. verb. Se laisser aller.» (id. 160); «secouer son corps v. tr. [sic] 1 Se remuer [...] 2 S'ébrouer.» (id. 211); «“*Retirer son corps dans*”, *abandonner, ne plus faire partie de*; “*Longtemps que j'ai retiré mon corps dans cette histoire de politique*”» (id. 212); «“*Rouler son corps par terre*”, *se rouler par terre*.» id. 215; «“*Tenir son corps*”, *se tenir correctement, soigner son physique, sa santé*» (id. 49).

Nous classons à part les attestations suivantes relevées dans un «traité de créolismes» guadeloupéens qui accumule de façon caricaturale, dans un texte narratif conçu pour les besoins de la cause, les phénomènes diatopiques et diastratiques:

«C'est Aurélien tout seul qui s'était trouvé mouillé; les autres, lestes comme chatte maigre sur tôle chaud, ayant garé leurs corps dès qu'on avait commencé à ouvrir la fenêtre.» (William 1980: 9.)

2 Sur ce mot, v. Koch (1993) et Thibault (2008, 125-126).

3 Dans l'Océan Indien, Chaudenson (1974: 733) relève une première attestation (1822) en français de la tournure qui nous intéresse: «Il raconte comment un noir jaloux, ayant assassiné sa maîtresse, alla *tuer son corps* qu'il jeta du haut des remparts de la Ravine à Malheur» (A. Billiard, *Voyage aux colonies orientales*, Paris, 1822).

«[...] quand c'était trop plein, elle avait beau arranger son corps comme elle pouvait, elle n'arrivait jamais à le faire monter [un seau d'eau] jusqu'à sa tête sans jeter la torche ou bien se tremper comme pain en soupe.» (William 1980: 20).

«Madame Cassépince, qui ne connaît pas bœuf dès qu'il s'agit de son argent, avait amené son corps pour chercher son loyer [...]» (William 1980: 23).

«D'abord pour un, ça ne la regardait pas, chacun n'avait qu'à débrouiller leur corps.» (William 1980: 23).

«[...] Pauline [...] arrangeait son corps pour partir en quatrième vitesse, tête baissée pour ne pas voir les tits sourires moqueurs [...]» (William 1980: 26).

«Douceline [...] arrangeait son corps pour ne pas répondre aux vindications de madame Cassépince, qui était enragée comme un congre [...]» (William 1980: 27).

«Et dans le genre elle chaleurait son corps.» (William 1980: p. 27).

«[...] une mettait une cuiller dans sa bouche pour qu'elle avale pas sa langue, pendant que une ou deux qui voulaient pas servir témoins arrangeaient leur corps pour disparaître tout bonnement, comme mobylette dans un embouteillage.» (William 1980: 28-29).

«[...] Aurélien qui avait, disons la vérité, toujours tenu son corps bien [...]» (William 1980: 30).

«[...] Douceline reprenait son corps petit à petit.» (William 1980: 30).

Attestations littéraires (1946 à 2007):

«Tu es réveillé, mon fi, dit Délira. Comment te sens-tu, comment sens-tu ton corps?» (Roumain 2003 [1946]: 373).

«Construite avec quelques caisses pourries, car, parce que les pauvres nègres des faubourgs de Port-au-Prince n'ont pas où jeter leurs corps, les nègres riches, ou les mulâtres riches, – c'est la même chose – font bâtir de tels *ajoupas* de bois...» (Alexis 1955: 10).

«En avant, grouille ton corps, vite!» (Alexis 1955: 25).

«Ah, il faut que je secoue mon vieux corps. il [*sic* sans maj.] faut que je me lève.» (Alexis 1955: 114).

«Et tout au long de ces après-midi à Belle-Feuille, ainsi, me faufilant parmi les invités, je battais en mon cœur un tambour d'exception, je dansais, chantais toutes les voix, tous les appels, la possession, la soumission, la domination, le désespoir, le mépris, l'envie d'aller jeter mon corps depuis le haut de la montagne, cependant que Fond-Zombi dormait en moi comme au fond d'un grand lac...» (Schwarz-Bart 1972: 100).

«[...] Amboise se tenait tous les dimanches dans la case de grand-mère, debout contre une cloison, en équilibre sur un pied, taciturne, riant à peine, n'ouvrant la bouche que pour répondre à des questions sur la vie des Blancs de France, où il avait traîné son corps près de sept ans.» (Schwarz-Bart 1972: 105).

«Mes gages étaient cachés sous une planche de l'établi: trois pièces de cinq francs, trois mois ininterrompus, sans un dimanche pour prendre mon envol et laisser reposer mon corps.» (Schwarz-Bart 1972: 117).

«[...] ah, l'abîme des poursuivis est en lui et tel qu'il est lancé, il passera les trente-deux communes de Guadeloupe et leurs hameaux et bientôt la terre entière lui paraîtra trop petite pour serrer⁴ son corps!...» (Schwarz-Bart 1972: 154-155).

«[...] et puis je répétais à mon corps, tranquillement: voilà où un nègre doit se trouver, voilà.» (Schwarz-Bart 1972: 205-206).

«Tout dernièrement, on m'a prévenue qu'il revenait ici pour mourir, mettre son corps au cimetière de La Ramée, dans l'espoir qu'un nègre se souviendrait de lui, au jour de la Toussaint, viendrait poser une bougie sur sa tombe et lui dire quelques mots...» (Schwarz-Bart 1972: 252).

«Il parlait à son corps, tenait de longs discours entrecoupés de cris [...]» (Schwarz-Bart 1979: 218).

4 Le verbe *serrer* a ici son sens régional: «cacher» (Telchid 1997).

«Mais un jour, je présente mon corps à l'habitation Sans-fâché et les gens de se sauver à ma vue, criant qu'ils m'avaient déjà pendu oui, haut et court, pas plus tard que l'année précédente [...]» (Schwarz-Bart 1979: 271).

«Elle se frappa les poings contre les tempes, et serra dans un coin de la salle son corps agité.» (Chamoiseau 1986: 28).

«Repose ton corps, je vais arranger ça au retour, déclara-t-elle.» (Chamoiseau 1986: 33).

«Je t'avais apporté de bonnes choses, mais je vois que tu as déjà tout ce qui te faut pour vivre ton corps...» (Chamoiseau 1986: 57).

«Eh bien madame tout de même, tu ne gênes pas ton petit corps ou quoi?» (Chamoiseau 1986: 182).

«Alignez votre corps avec les suspects, souplé!...» (Chamoiseau 1988: 91).

«Certains estimèrent plus sage de ramasser leur corps et de lire la suite, un de ces jours-là, dans *France-Antilles*.» (Chamoiseau 1988: 101).

«Les capitaines des pétrolettes, les pirates errants des voiliers de la rade, les chauffeurs de taxi et les marchandes de bizarreries touristiques, ramenèrent leur corps et leurs questions.» (Chamoiseau 1988: 106).

«Certains ramassent tout bonnement leur corps.» (Chamoiseau 1988: 109).

«[...] sans que personne ne lève son corps pour aller voir [...]» (Chamoiseau 1988: 128).

«[...] pendant que le congo a déjà placé son corps tout en haut de la montagne et qu'il commence à apprivoiser une vie sans chaînes [...]» (Chamoiseau 1988: 234-235).

«Eh bien, madame-une-telle, tu ne presses pas ton petit corps?...» (Chamoiseau 1996a: 96).

«Méfiez votre corps citoyens, l'En-ville n'offre pas de saisons fruits-à-pain...» (Chamoiseau 1992: 151).

«Il ramassa son corps et ses outils de pêche.» (Chamoiseau 1992: 203).

«Il se mit bientôt à ignorer où se trouvait son corps.» (Chamoiseau 1992: 256).

«[...] alors, *jésus-marie-joseph!*... je ramassai mon corps.» (Chamoiseau 1992: 272).

«J'ai ramassé mon corps avant la fin du mois (sans même attendre mes trente centimes), le dégoût à la lèvre, mon panier sous le bras et ma rage comme chemin.» (Chamoiseau 1992: 273).

«Le jour de l'expulsion, Thérèse-Marie-Rose m'avait dit en pleurant du haut de sa charrette, qu'il fallait que je débrouille mon corps.» (Chamoiseau 1992: 288).

«Mets ton corps comme tu veux...» (Chamoiseau 1992: 383).

«Le comystère (comme l'appela de suite Bib Espitalier dont l'esprit était vif sur l'affaire des ti-noms) avait déplacé son corps parmi nos cases.» (Chamoiseau 1992: 389).

«Tu ne demandes à-rien⁵ à / personne mais les gens viennent te chercher, tu emmènes ton corps à l'écart comme un vieux-nègre de mornes [...]» (Chamoiseau 1992: 447-448).

«Dépêchez votre corps, oui!» (Confiant 2001: 117).

«Allez, tire ton corps de chez moi, petit / nègre!» (Confiant 2001: 177-178).

«Dépêche ton corps, oui!» (Confiant 2001: 275).

«Chine, tu ne viens pas secouer ton corps, hé ben Bondieu?» (Confiant 2007: 114).

«Son mari, ou celui qui s'était déclaré tel, n'eut d'autre solution que de pendre son corps à la branche d'un manguier-bassignac où l'on mit du temps à découvrir son cadavre, l'odeur de putréfaction qu'il dégageait se voyant couverte par celle de térébenthine des fruits qui jonchaient le sol en abondance, cet arbre étant particulièrement donnant.» (Confiant 2007: 180).

«On en déduisit qu'il avait tué son corps» (Confiant 2007: 239).

«Le monde d'ici-là impose le chacun-pour-son-corps et le sauve-qui-peut lorsque la situation est mêlée.» (Confiant 2007: 331).

5 Sur *arien* pron. ind. «rien», v. Thibault (2008: 128).

4. Analyse

4.1. Le problème de l'origine

Nous n'avons pas l'intention de régler ici le problème de l'origine de cette tournure; ce n'est pas notre propos. Rappelons seulement que l'influence des langues africaines dans ce cas précis est plutôt difficile à établir avec certitude; cf. Arends *et al.*: «Overall the claim for substrate influence is not particularly strong for reflexives. The evidence for an African basis for the body reflexives is not very strong at present, but cannot be plausibly denied.» (1995: 280). L'ancien français a connu des emplois très proches (Brunot 2: 4146), et Chaudenson (1974: 733-734) rappelle l'existence de constructions avec *corps* bien attestées à l'époque coloniale en français de métropole et qui semblent avoir servi de matière première à l'emploi qui nous intéresse; les plus pertinentes pour notre propos sont les suivantes: «Nfr. *porter bien son corps* „être d'une santé vigoureuse“ (Fur 1690–Trév 1771), St-Seurin *porter son corps*; [...] *se traiter bien le corps* (Fur 1690; Ac 1694)» (FEW 2, 1212, cōrpus I 1 a). Il semble bien que le créole, encore une fois, ait construit sa grammaire à partir de matériaux français mais en leur faisant subir une réorganisation fonctionnelle radicale (ici, concrètement, un processus de grammaticalisation). Rappelons aussi que l'emploi métonymique de mots désignant une partie du corps pour renvoyer à la totalité de l'être n'est pas inconnue du français populaire: cf. le type *se remuer le cul* loc. verb. «bouger, se déplacer; se montrer actif» (cf. *se remuer le cul, le popotin, le dargif, les fesses, le derrière* dans Bernet / Rézeau 2008: 541).

Le fait que des éléments atones comme les pronoms personnels réfléchis du français aient été remplacés par un élément tonique n'a évidemment rien d'exceptionnel: c'est exactement ce qui s'est passé avec tous les autres éléments atones (pronoms clitiques, déterminants antéposés, etc.). La particularité de l'emploi réfléchi est que le pronom atone n'a pas été remplacé par un pronom tonique, comme c'est normalement le cas, mais bien par un morphème issu de la classe des substantifs. Cela pourrait s'expliquer par le besoin d'éviter une ambiguïté à la troisième personne: *Piè lavé li* signifie d'abord «Pierre le/la lave», ce qui bloque l'interprétation «*Pierre se lave». En revanche, *Piè lavé kò (a) i* offre l'avantage d'être univoque. Par la suite, à partir de la 3e pers., une régularisation paradigmatique aurait étendu l'emploi du nouveau grammème *kò* à toutes les personnes. Il est vrai qu'on aurait pu imaginer quelque chose comme **Piè lavé soé* (litt., *Pierre laver soi*), mais en français le pronom réfléchi tonique de 3e pers. du sing. *soi* est beaucoup plus rare dans l'usage oral que *moi* et *toi*, les pronoms correspondant aux personnes du discours; les fréquences relatives (dans le discours oral) ont nécessairement joué un rôle déterminant dans la genèse des langues créoles. Rappelons que le créole louisianais, quant à lui, a résolu le problème par l'emploi du morphème *-me(n)m* (< fr. *même*); nous aurons donc *Piè lavé li-me(n)m*.

6 «La vieille locution *son cors* cesse à peu près d'être usitée comme substitut des pronoms. Les quelques exemples qu'on en trouve sont presque tous du commencement du [xvi^e] siècle: *estans venues les nouvelles de la mort de Alexandre, sans hoirs de son corps* [...]»

4.2. Caractérisation du fonctionnement de la tournure en F.R.A.

Abordons maintenant le fonctionnement de notre tournure en français régional antillais. Il importe en effet de bien faire ressortir les caractéristiques de cet emploi, peu répertorié jusqu'à maintenant, tel qu'il se présente en français (et pas seulement en créole). Nous allons détailler dans cette section sa répartition diasystémique; la diathèse, le sémantisme et la personne des verbes concernés; puis, les expansions, intercalations et coordinations qui peuvent accompagner le morphème *corps*.

4.2.1. D'un point de vue externe: répartition diasystémique

La plus ancienne attestation en français est issue de l'Océan Indien et remonte au début du 19^e siècle (1822, v. n. 6); pour le français régional antillais, nous disposons d'attestations s'étalant de 1946 à 2007 (v. ci-dessus). L'extension diatopique du tour est très large, car on le retrouve autant dans l'Océan Indien⁷ que dans les Antilles (ce qui ne parle évidemment pas en faveur d'une origine africaine bien localisée); mais la grammaticalisation semble être beaucoup plus poussée dans l'aire caraïbe, où on le relève autant en Haïti qu'à la Martinique et en Guadeloupe. Il apparaît parfois dans des passages en discours direct censés reproduire (ou évoquer) la langue parlée, mais cette tendance n'est pas majoritaire; il semble bien que les écrivains aient choisi de l'intégrer à l'inventaire de leurs recours stylistiques tout autant (sinon davantage) dans les passages narratifs que dans les dialogues.

4.2.2. D'un point de vue interne

a) diathèse verbale. – L'immense majorité des cas recensés présentent le morphème *corps* en fonction COD. On trouve toutefois des cas où il peut se trouver aussi en fonction COI:

«[...] et puis je répétais à mon corps, tranquillement: voilà où un nègre doit se trouver, voilà.» (Schwarz-Bart 1972: 205-206).

«Il parlait à son corps, tenait de longs discours entrecoupés de cris [...]» (Schwarz-Bart 1979: 218).

Exceptionnellement, on trouve une attestation atypique où *corps* est sujet d'un verbe lui-même réflexif (avec *se*); les deux morphèmes exprimant l'ipséité, *se* et *corps*, sont combinés dans un même énoncé:

«Il se mit bientôt à ignorer où se trouvait son corps.» (Chamoiseau 1992: 256).

La plupart des verbes impliqués dans ces constructions peuvent être transitifs directs en plus d'être réfléchis; on trouve toutefois aussi quelques cas où le verbe employé avec *corps* ne fonctionne pas vraiment en français de référence comme transitif direct, ce qui renforce l'interprétation voulant que nous ayons bel et bien affaire à un emploi assez fortement grammaticalisé de *poss.* + *corps*, qui fonctionne plutôt comme un équivalent de *se* et non comme un véritable SN en fonction de COD:

7 Cf. Beniamino 1996 s.v. *jeter son corps*, *partager son corps*, *tirer son corps*, *tuer son corps*.

«En avant, grouille ton corps, vite!» (Alexis 1955: 25).

«Méfiez votre corps citoyens, l'En-ville n'offre pas de saisons fruits-à-pain...» (Chamoiseau 1992: 151).

On relève également des cas inverses, c'est-à-dire où la tournure réfléchie apparaît avec un verbe qui n'est pas pronominal en français de référence:

«[...] Amboise se tenait tous les dimanches dans la case de grand-mère, debout contre une cloison, en équilibre sur un pied, taciturne, riant à peine, n'ouvrant la bouche que pour répondre à des questions sur la vie des Blancs de France, où il avait traîné son corps près de sept ans.» (Schwarz-Bart 1972: 105).

«Je t'avais apporté de bonnes choses, mais je vois que tu as déjà tout ce qui te faut pour vivre ton corps...» (Chamoiseau, 1986: 57).

Dans le premier cas, on aurait très bien pu dire «où il avait traîné près de sept ans» et dans le second, «ce qu'il te faut pour vivre», mais d'aucune manière «*où il s'était traîné» ni «*ce qu'il te faut pour te vivre». Le morphème *poss.* + *corps* semble jouer ici d'un fonctionnement qui lui est propre et qui ne coïncide pas nécessairement avec celui du pronom réfléchi *se*.

Enfin, nous avons relevé également une attestation unique où *son-corps* fonctionne comme l'équivalent du pronom personnel réfléchi tonique de 3e pers. du sing. *soi* (plutôt que comme son correspond atone *se*):

«Le monde d'ici-là impose le chacun-pour-son-corps et le sauve-qui-peut lorsque la situation est mêlée.» (Confiant 2007: 331).

b) sémantisme verbal. – Nous avons réuni ici les attestations métalinguistiques et les citations littéraires (car elles illustrent en bonne partie l'emploi des mêmes verbes). La première chose qui frappe est le grand nombre de verbes apparaissant avec *corps*, beaucoup plus imposant que dans l'inventaire de Beniamino pour la Réunion (v. note 7 pour quatre cas, dont trois sont aussi attestés dans notre corpus antillais). On peut considérer qu'il s'agit là d'un indice de grammaticalisation. Dans l'ensemble, les verbes peuvent être répartis en deux grands groupes: ceux qui dénotent un mouvement, et les autres.

Les verbes dénotant un mouvement sont assez variés; ils peuvent impliquer également la vitesse du mouvement (*grouiller*, *dépêcher*) ou sa lenteur (*traîner*), et par métonymie s'appliquer à la conséquence de l'action (*jeter son corps* «se suicider»). Toutefois, dans l'ensemble, on peut considérer qu'ils illustrent un degré de grammaticalisation encore relativement peu élevé, dans la mesure où on peut toujours interpréter que l'action porte sur le corps physique du sujet d'abord et avant tout: *aligner son corps*; *amener son corps*; *dépêcher son corps*; *déplacer son corps*; *emmener son corps*; *fourrer son corps*; *garer son corps*; *grouiller son corps*; *jeter son corps*; *lever son corps*; *mettre son corps*; *placer son corps*; *présenter son corps*; *ramasser son corps* («partir»); *ramener son corps*; *serrer son corps* («se cacher»); *tirer son corps* (*de quelque part*); *traîner son corps*.

En revanche, les autres verbes ont, pour plusieurs d'entre eux, un contenu plus abstrait et pourraient difficilement être interprétés littéralement: alors que *traîner son corps* est une image assez banale et très physique, *débrouiller son corps* ne peut pas être pris au pied de la lettre, pas plus que *amuser son corps* («se divertir»), *méfier son corps*, ou *reprendre son corps* qui signifie «se remettre de ses émotions». À nouveau,

on peut dire que ces emplois sont des indices, de par leur caractère abstrait, d'un assez haut degré de grammaticalisation: *amuser son corps* («se divertir»); *arranger son corps*; *chaleurer son corps* («s'exciter»); *débrouiller son corps*; *écraser son corps* («se donner du mal»); *gêner son corps*; *laisser son corps aller*; *méfier son corps*; *mélanger son corps (dans qch)* («se mêler à»); *parler à son corps*; *parler pour son corps*; *pendre son corps*; *presser son corps*; *répéter à son corps*; *reposer son corps*; *reprendre son corps* («se remettre de ses émotions»); *retirer son corps* («abandonner, ne plus faire partie de»); *rouler son corps par terre*; *secouer son corps*; *sentir son corps*; *tenir son corps (bien)* («être honnête, convenable»); *tuer son corps*; *vivre son corps*.

c) personne verbale. – Même si, comme nous l'avons mentionné plus haut, l'emploi de *corps* en créole a dû apparaître d'abord à la 3e personne (car il permettait de désambigüiser une construction réfléchie) pour s'étendre ensuite aux personnes du dialogue, en français régional antillais la construction s'observe autant aux personnes du dialogue qu'aux personnes «référentielles» (ou «non-personnes»). Dans les citations littéraires, il apparaît de façon équilibrée autant à la 3e personne (13 fois) qu'à la 1re (8 fois) ou à la 2e (11 fois); au pluriel, il n'est pas attesté à la 4e personne, mais on le relève trois fois à la 5e et quatre fois à la 6e.

d) expansions. – L'élément *poss. + corps* se trouve à mi-chemin entre la catégorie des lexèmes de sens plein et celle des morphèmes à contenu purement grammatical (grammèmes). Cela a pour conséquence que, selon les contextes, il se comporte davantage comme un lexème ou davantage comme un grammème. Il est par exemple possible que *poss. + corps* apparaisse avec des expansions (toujours sous la forme d'un adjectif qualificatif dans notre corpus), ce qui serait impossible dans le cas d'un pronom personnel réfléchi.

«Ah, il faut que je secoue mon vieux corps. il [sic sans maj.] faut que je me lève. » (Alexis 1955: 114).

«Elle se frappa les poings contre les tempes, et serra dans un coin de la salle son corps agité.» (Chamoiseau 1986: 28).

«Eh bien madame tout de même, tu ne gênes pas ton petit corps ou quoi?» (Chamoiseau 1986: 182).

«Eh bien, madame-une-telle, tu ne presses pas ton petit corps?...» (Chamoiseau 1996a: 96).

Il serait évidemment impossible de dire **il faut que je me vieux secoue*, **elle se agitée serra*, **tu ne te petite gênes pas*, **tu ne te petite presses pas*. Le fait que *corps* soit encore parfaitement senti comme un substantif à part entière, indépendamment du fait qu'il a commencé à subir un processus de grammaticalisation, permet de lui adjoindre des qualificatifs.

e) intercalations. – En outre, là où la construction *avec* se ne permet pas l'intercalation d'autres éléments, cette possibilité est attestée avec *poss. + corps*:

«Elle se frappa les poings contre les tempes, et serra dans un coin de la salle son corps agité.» (Chamoiseau 1986: 28).

«Certains ramassent tout bonnement leur corps.» (Chamoiseau 1988: 109).

On ne pourrait pas dire **elle se dans un coin de la salle serra*, ni **Certains se tout bonnement ramassent*. Le morphème *corps*, indépendamment du fait qu'il ait commencé à subir un processus de grammaticalisation, est un élément tonique et séparable, qui tolère ici l'intercalation d'éléments adverbiaux entre lui et le verbe recteur.

f) coordinations. – Enfin, le caractère tonique de *corps* lui permet d'apparaître en coordination avec d'autres SN, ce qui serait impossible avec *se*:

«Les capitaines des pétrolettes, les pirates errants des voiliers de la rade, les chauffeurs de taxi et les marchandes de bizarreries touristiques, ramenèrent leur corps et leurs questions.» (Chamoiseau 1988: 106).

«Il ramassa son corps et ses outils de pêche.» (Chamoiseau 1992: 203).

On ne pourrait pas dire **se ramenèrent et leurs questions*, ni **il se ramassa et ses outils de pêche*. Encore une fois, le morphème *corps* fonctionne comme un SN tonique et non comme un pronom clitique.

5. Conclusions

Le français régional antillais, qui a commencé depuis peu à retenir l'attention des chercheurs, se caractérise non seulement par un riche stock de particularités lexicales mais aussi par un certain nombre de tournures syntaxiques souvent calquées sur le créole. Celle que nous avons présentée dans cette communication consiste à utiliser *poss. + corps* pour exprimer la voix moyenne, c'est-à-dire le contenu grammatical qui est normalement rendu en français par l'emploi du pronom personnel réfléchi atone. Cette tournure, qui a peu retenu l'attention des chercheurs jusqu'ici, semble tirer son origine d'un emploi bien attesté en français de l'époque coloniale avec les verbes *porter* et *traiter*, mais il s'est étendu en créole à une très large palette de verbes, cette langue ayant eu besoin d'un élément tonique et non ambigu pour exprimer la voix moyenne. Le français régional antillais fait aussi un large usage de cette structure, dont le degré de grammaticalisation est assez avancé, sans toutefois atteindre celui du pronom personnel réfléchi atone. On la relève en fonction de COD ou de COI, avec des verbes au sémantisme très varié, autant aux personnes du dialogue qu'aux personnes «référentielles», ce qui dénote une certaine grammaticalisation; toutefois, le syntagme *poss. + corps* est encore perçu comme un SN pouvant recevoir des expansions adjectivales, subir l'intercalation de syntagmes adverbiaux, et être coordonné à d'autres SN – toutes choses impossibles pour le clitique *se*, dont le degré de grammaticalisation est autrement plus avancé. Le morphème *poss. + corps* apparaît donc comme un élément à mi-chemin entre le pur lexème et le pur grammème.

Il faudrait absolument pour compléter cet exposé se pencher sur le fonctionnement d'autres mots fonctionnant de la même façon (*tête, reins, pieds, cadavre*) en français régional antillais, et délimiter leur sphère d'emploi par rapport aux cas normalement pris en charge par *corps*.

6. Références bibliographiques

6.1. Sources primaires

- Alexis, Jacques Stephen (1955): *Compère Général Soleil*. Paris: Gallimard (Haïti).
- Chamoiseau, Patrick (1986): *Chronique des sept misères*. Paris: Gallimard (Martinique).
- (1988): *Solibo Magnifique*. Paris: Gallimard, coll. Folio (Martinique).
- (1996a): *Une enfance créole I: Antan d'enfance*. Paris: Gallimard, coll. Folio [1re éd. 1990] (Martinique).
- (1996b): *Une enfance créole II: Chemin-d'école*. Paris: Gallimard, coll. Folio [1re éd. 1994] (Martinique).
- (2005): *Une enfance créole III: À bout d'enfance*. Paris: Gallimard, coll. Folio (Martinique).
- Condé, Maryse (2006): *Victoire, les saveurs et les mots*. Paris: Mercure de France, coll. Folio (Guadeloupe).
- Confiant, Raphaël (2001): *Brin d'amour*. Paris: Mercure de France, coll. Folio (Martinique).
- (2007): *Case à Chine*. Paris: Gallimard, coll. Folio (Martinique).
- Pépin, Ernest (1992): *L'homme au bâton*. Paris: Gallimard (Guadeloupe).
- Roumain, Jacques (2003): *Gouverneurs de la rosée (roman)*. In: Léon-François Hoffmann (coord.), *Jacques Roumain: Œuvres complètes*, édition critique. Madrid [...]: ALLCA XX, [1re éd. 1946], 255-396 (Haïti).

6.2. Sources secondaires

- Arends, Jacques / Muysken, Pieter / Smith, Norval (1994): *Pidgins and Creoles: an introduction*. Amsterdam: John Benjamins.
- Barbotin, Maurice (1995): *Dictionnaire du créole de Marie-Galante*. Hamburg: Helmut Buske.
- Beniamino, Michel (1996): *Le français de la Réunion: Inventaire des particularités lexicales*. Vanves: EDICEF/AUPELF.
- Bernet, Charles / Pierre Rézeau (2008): *On va le dire comme ça. Dictionnaire des expressions quotidiennes*. Paris: Balland.
- Brunot, Ferdinand (1966-1972): *Histoire de la langue française des origines à nos jours*, nouvelle édition publiée sous le patronage de Gérard Antoine, Georges Gougenheim et Robert Wagner. Paris: Armand Colin. 13 tomes en 23 volumes [1re éd., 1905-1953].
- Chaudenson, Robert (1974): *Le lexique du parler créole de la Réunion*. Paris: Champion, 2 vol.
- Confiant, Raphaël (2007): *Dictionnaire créole martiniquais-français*. Matoury, Guyane: Ibis Rouge Éditions.
- Damoiseau, Robert (1999): *Éléments de grammaire comparée Français – Créole*. Matoury, Guyane: Ibis Rouge Éditions.
- DECOI I,1 = Bollée, Annegret (2000): *Dictionnaire étymologique des créoles français de l'Océan Indien. Première Partie: Mots d'origine française A-D*. Hamburg: Helmut Buske.
- Faine, Jules (1974): *Dictionnaire français-créole*. Ottawa: Leméac.
- FEW: Wartburg, Walther von (1922-2002): *Französisches Etymologisches Wörterbuch. Eine Darstellung des galloromanischen sprachschatzes*. Bonn / Leipzig / Bâle: Teubner / Klopp / Zbinden, 25 vol.
- Hazaël-Massieux, Marie-Christine (1989): «La littérature créole: entre l'oral et l'écrit». In: Ralph Ludwig (dir.), *Les créoles français entre l'oral et l'écrit*. Tübingen: Gunter Narr, 277-305.
- (2008): *Textes anciens en créole français de la Caraïbe: Histoire et analyse*. Paris: Editions Publibook.

- Jourdain, Elodie (1956): *Le vocabulaire du parler créole de la Martinique*. Paris: Klincksieck.
- Klingler, Thomas A. (2003): *If I could turn my tongue like that: the Creole Language of Pointe Coupée Parish, Louisiana*. Baton Rouge: Louisiana State University Press.
- Koch, Peter (1993): «Kyenbé – Tyonbo. Wurzeln kreolischer Lexik». In: *Neue Romania* 14, 259-287.
- Ludwig, Ralph / Montbrand, Danièle / Poulet, Hector / Telchid, Sylviane (2002): *Dictionnaire créole français: avec un abrégé de grammaire créole et un lexique français-créole*. [s.l.]: Maisonneuve et Larose / Servedit / Éditions Jasor (1990).
- Neumann, Ingrid (1985): *Le créole de Breaux Bridge, Louisiane: Étude morphosyntaxique, texte, vocabulaire*. Hamburg: Helmut Buske.
- Pinalie, Pierre / Bernabé, Jean (1999): *Grammaire du créole martiniquais*. Paris: L'Harmattan.
- Pompilus, Pradel (1961): *La langue française en Haïti*. Paris: Institut des hautes études de l'Amérique latine.
- Telchid, Sylviane (1997): *Dictionnaire du français régional des Antilles: Guadeloupe, Martinique*. Paris: Bonneton.
- Thibault, André (2008): «Français des Antilles et français d'Amérique: les diatopismes de Joseph Zobel, auteur martiniquais». In: *RLiR* 72, 115-156.
- (2010): «'C'est rire qu'il riait', ou l'extraction du prédicat par clivage en français régional antillais», communication présentée au 2e Congrès Mondial de Linguistique Française, Université de Tulane (Nouvelle-Orléans), 12-15 juillet 2010. Paru dans les Actes du Congrès (CD-ROM).
- Tourneux, Henry / Barbotin, Maurice (1990): *Dictionnaire pratique du créole de Guadeloupe (Marie-Galante), suivi d'un index français-créole*. Paris: Karthala / A.C.C.T.
- Valdman, Albert (1978): *Le créole: structure, statut et origine*. Paris: Klincksieck.
- (dir.) (2007): *Haitian Creole-English Bilingual Dictionary*. Bloomington: Indiana University / Creole Institute.
- William, Germain (1980): *Aurélien a paré le saut. Petit traité des créolismes en usage à la Guadeloupe. Chronique du temps de bonne-maman suivie d'un glossaire des mots et locutions employés*. Guadeloupe, Basse-Terre, Année du Patrimoine.